



Communiqué de presse – Novembre 2020

FCE de France : dénoncer l'aggravation des peines subies par les commerçantes.

La situation difficile des commerces soumis aux fermetures administratives est connue de tous. Elle s'accroît très gravement, pour des raisons moins visibles, et met en danger les commerçants concernés tant sur le plan humain et psychologique que matériel. Au premier rang de ces derniers : les femmes.

Depuis le début de la crise, les FCE de France ont soutenu leurs membres en prenant acte de la feuille de route administrative et de ses contraintes.

Sans remettre en cause le bien-fondé des décisions prises au plus haut niveau national, **le réseau des FCE souhaite cependant que l'État aille au bout de la démarche en obligeant au soutien nécessaire** : son administration, les bailleurs et les banques sont les premiers concernés par cet éclairage souhaité.

Les aides existent, mais se révèlent aujourd'hui inabouties. En ce sens, elles participent à la gravité de certaines situations. En d'autres termes, **l'État prend des mesures très sévères, mais ne contraint pas l'écosystème financier à soutenir ce cadrage.**

Obligées par l'État à la fermeture, les dirigeantes des commerces sont confrontées à l'incohérence de l'Administration qui, en ces temps difficiles, exige malgré tout, par exemple, des cautions personnelles... Elles sont également confrontées aux exigences bancaires, spécifiquement concernées par les systèmes de caisses des commerces, aux cotations dégradées, ou aux assurances crédit qui s'envolent quand elles devraient être solidaires.

La perspective de la réouverture est sans aucun doute une bouffée d'air et un signal d'encouragement. Pour autant, les semaines perdues doivent être revisitées pour rétablir ce qui doit l'être, tenant compte de l'inexorable chute de fréquentation à venir. **L'enjeu est également de pouvoir appréhender le futur dans une confiance rétablie pour permettre une dynamique favorable à l'attractivité française.**

À noter que les femmes sont à nouveau les premières impactées par ce contexte :

- 65% des petits commerces sont dirigés par des femmes
- 70% d'entre-elles ont des revenus inférieurs à 1500 €.

Cette précarité est redoutable. Les aides gouvernementales doivent être à la hauteur des contraintes, simples et rapides à obtenir.

Contacts presse :

Communication FCE France

Nathalie PRADINES _ 06 09 42 15 18

Léa VILLOT _ 06 20 56 65 16

l.villot@comadequat.fr